



République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

SERVICE
ENVIRONNEMENT URBAIN

Dossier suivi par Stéphanie MARTIN-MIRALLES

Tél. 04 94 36 86 33

stmartin-miralles@mairie-toulon.fr

DECISION MUNICIPALE N° 2023/01/EU

DECISION

Madame le Maire de Toulon, soussignée, décide en exécution de la délibération n° 2023/359/S en date du 3 mai 2023, qui lui a délégué notamment, en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales le droit :

- de décider de la conclusion et de la révision du louage des choses pour une durée n'excédant pas douze ans,
- de conclure un avenant à la convention d'occupation d'un immeuble sis avenue Aristide Briand, Cimetière de l'Ouest à Toulon (cadastré section DN n° 21) en date du 2 septembre 2020 (site G2R 830299 TOULON ECHANGEUR OUEST)

Ledit avenant fixe les conditions et les modalités du transfert de la convention précitée à la Société Hivory Toits Terrasses.

Le présent avenant entrera en vigueur à la date de réalisation de l'apport de la propriété des infrastructures installées sur le site de G2R 830299 TOULON ECHANGEUR OUEST et du contrat au bénéficiaire.

Il recevra les formalités administratives prévues par l'article L. 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Toulon, en l'Hôtel de Ville le **29 JUN 2023**

Mme Josée MASSI
Maire de Toulon

Publié Le 30 JUN 2023

Acte à classer

202301EU

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-06-30T11-24-47.00 (MI246069556)

Identifiant unique de l'acte : 083-218301372-20230629-202301EU-AR (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : DECISION MUNICIPALE 2023/01/EU - SERVICE ENVIRONNEMENT
URBAIN - conclusion et révision du louage des choses
- occupation immeuble sis avenue Aristide Briand -
Toulon

Date de décision : 29/06/2023



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communesIdentifiant unique de l'acte antérieur
:Acte : SER DECI 2023 01 EU,PDF

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé

Date 30/06/23 à 11:24

Par DUPONT ID Stéphanie

Transmis

Date 30/06/23 à 11:24

Par DUPONT ID Stéphanie

Accusé de réception

Date 30/06/23 à 11:29